

Fabrice Naftalski est avocat associé chez Ernst & Young Société d'Avocats, et est membre du bureau de l'Observatoire de l'Immatériel.

Fabrice Naftalski intervient sur les problématiques réglementaires et contractuelles liées à l'utilisation des technologies de l'information (protection des données personnelles, contrats informatiques, outsourcing, dématérialisation internet, Binding Corporate Rules, chartes informatique et internet) ainsi qu'en droit de la Propriété Intellectuelle, notamment dans le cadre d'opérations transactionnelles sur des incorporels (technologies, signes distinctifs, logiciels, fichier, savoir faire).

Il est le Correspondant Informatique et Libertés (CIL) d'EY France et Expert légal homologué EuroPrise pour certifier la conformité des produits IT et services aux directives européennes 95/46 et 2002/58

Il est également chargé d'enseignement du droit des nouvelles technologies et des média (ESSEC, HEDAC de Versailles, DJCE de l'Université de Rennes) et publie dans divers ouvrages spécialisés et a notamment contribué à l'ouvrage « E-Commerce Law in Europe and USA » rédigé sous la direction de Fritof Boemer et Lamy Droit des Assurances.